



# LE P'TIT RAPPORTEUR SAINTANAIS

MAI 2018

N° 19

**LA VIE MUNICIPALE :** *Tous les procès-verbaux des réunions de conseil sont consultables en mairie.*

## **Travaux à Sainte Anne sur Vilaine**

Le conseil municipal a prévu la déconstruction des anciens bâtiments des services techniques rue de la mairie. Ce démontage (10 000€ environ), a été réalisé par l'entreprise Guiheux, mais également par des bénévoles (élus et particuliers) et va nous permettre de libérer le terrain en vue de la création du futur lotissement en centre bourg.

Concernant le devenir de ces bâtiments, 2 solutions étaient envisageables :

- la vente des hangars, ou
- la réinstallation sur le nouveau site des services techniques.

C'est cette deuxième solution qui a été retenue par les élus. En effet pour un prix de réimplantation d'environ 10 000€ auquel il faut rajouter la maçonnerie, nous allons pouvoir mettre à l'abri l'ensemble du matériel des services techniques : remorques, balayeuse, panneaux signalisations... ainsi qu'une cuve de récupération des eaux pluviales.

Le bâtiment fermé sera mis à disposition des associations pour le stockage de leurs matériels ainsi que pour divers ateliers qui verront le jour : vélos, modélisme.

Il nous a semblé opportun de faire participer les membres des associations au lancement des travaux : mur en parpaings et dalle béton, la collectivité se chargeant de payer les matériaux.

C'est donc dans un esprit convivial que la plupart des associations de Sainte Anne sur Vilaine ont réalisé le travail demandé. L'esprit inter-associatif, particulièrement présent dans la commune a de nouveau été mis à contribution dans la bonne humeur.

Merci à l'ensemble des acteurs pour cette solidarité.

Par ailleurs, vous trouverez joint à ce numéro, une carte des chemins praticables sur notre commune, pour les randonneurs, marcheurs, cyclistes et cavaliers sur certains chemins (se renseigner en mairie pour plus de précisions).

**Les engins motorisés sont interdits.** Cette carte est, bien entendu, évolutive.

Certains d'entre vous pratiquent déjà ces chemins, d'autres, sont ouverts grâce à l'accord de propriétaire et d'exploitants que nous tenons à remercier.

Pour la bonne utilisation de ces sentiers, il est demandé à chacun de faire preuve de civisme : respect de la propreté des lieux, des clôtures (attention certaines peuvent être électrifiées) ainsi que des animaux présents sur les parcelles traversées.

De plus, **nous souhaitons mettre en place une équipe de bénévoles** qui aura pour mission de baliser ces sentiers et de les maintenir propres, mais également en envisager de nouveaux, avec la municipalité. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Merci à vous.

Le Maire,  
Jean-Michel GAUDICHON

*Nous rappelons aux associations que le P'tit rapporteur Saintanais est à leur disposition pour toute communication ou information.*

*Merci de nous adresser vos demandes de publication à : [dg@sainte-anne-survilaine.com](mailto:dg@sainte-anne-survilaine.com)*

# FINANCES...

## Le budget de la commune

Le conseil municipal a adopté le budget primitif 2018 lors de sa séance du 23 mars dernier, après avoir approuvé le compte administratif 2017. Le résultat de l'exercice 2017 est exceptionnel car les économies réalisées, et les modifications dans les relations financières avec l'intercommunalité, ont permis de dépasser l'objectif **d'autofinancement, qui atteint 155 000 €\*.**

*(\* Pour une plus grande lisibilité, les chiffres sont arrondis au millier. Les budgets complets sont consultables en mairie.)*

Après un gros effort d'investissement ces dernières années, qui a permis principalement le réaménagement de la salle des fêtes et ce grâce à l'important soutien financier du Département d'Ille-et-Vilaine, le budget 2018 prévoit une pause dans l'investissement.

C'est pourquoi **le conseil municipal a pris la décision de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2018.**

En 2018 les dépenses réelles de fonctionnement sont prévues à hauteur de 731 000 €, dont 33 % de frais de personnel, proportion habituelle pour une commune comme Sainte-Anne.

### Les recettes de fonctionnement :

Fiscalité (communale + reversée par l'intercommunalité) : 52 %

Dotations : 35 %

Loyers logements et locations de salle : 9 %

Produits des services (cantine) : 4 %

Les recettes et dépenses de la section de fonctionnement connaissent des évolutions dans le contexte de la nouvelle intercommunalité. Le budget doit également intégrer la mise en place de la SPL pour la gestion de la compétence enfance.

Le budget 2018 devrait permettre de dégager un **autofinancement prévisionnel de 300 000 €** qui couvrira le remboursement du capital de l'emprunt et permettra de financer les travaux suivants :

- Rénovation du logement dans la « maison Moquet » ;
- Aménagement des abords de l'atelier des services techniques ; un hangar sera laissé à disposition des associations pour le stockage de matériel et une aire de stockage des matériaux bitumée sera créée ;
- Aménagements au niveau du cimetière, avec la mise en accessibilité par pose d'enrobé et la rénovation de la croix tombée lors de la tempête en 2017 ;
- Changement des menuiseries de la résidence la Blorais (sur deux ans) ;
- Acquisition du bâtiment de l'ancienne boulangerie, en vue de l'aménagement de bureaux mis à disposition des artisans locaux ainsi que de l'accueil de la mairie et de bureaux des services administratifs.

De plus, un nouveau budget **annexe de lotissement** a été créé, dédié au financement de l'aménagement de l'**opération centre bourg**, opération rendue possible grâce au concours financier du Département d'Ille-et-Vilaine qui a subventionné l'étude préalable.

### Le Département, un partenaire incontournable

Chaque année le Département via ses différentes subventions nous permet de financer nos investissements. En 2017, nous avons ainsi pu bénéficier de deux aides pour notre opération d'aménagement du centre-bourg :

- Fonds de Solidarité Territoriale : 5 250 € pour le financement de l'étude préalable

- Appel à projet "Revitalisation des Centres bourgs" : 33 000 € pour l'achat des terrains

En 2018 et 2019 nous les solliciterons pour nous aider à financer l'aménagement de l'ancienne boulangerie.



# INFO LOCALE...

## La nouvelle Communauté de Communes : une opération gagnante

La nouvelle collectivité Bretagne Porte de Loire Communauté (BPLC) a suscité bien des craintes. Nous avons ainsi recouvré la pleine propriété de la salle des sports et certaines prestations ne seront plus assurées, comme le prêt gratuit de la balayeuse ou le versement de fonds de concours. Cependant BPLC nous a accordé plusieurs aides pour faire face à ces nouvelles dépenses. Nous allons ainsi recevoir une Dotation de Solidarité Communautaire ainsi que des Attributions de compensation, ces dernières étant des compensations légales lorsque des compétences sont transférées aux collectivités.

Au total la Commune sera gagnante d'environ 10 100 €.

RECETTES: 86 800 €		DEPENSES : 76 700 €	
Dotation Solidarité Communautaire	26 300 €	Remboursement emprunt salle des sports	53 000 €
Attribution de compensation	80 400 €	Versement SPL	17 200 €
Fonds de concours non distribués	-19 900 €	Assurance salle des sports	1 000 €
		Attribution de compensation	2 200 €
		Location balayeuse	3 300 €

## La Société Publique Locale du Sud Vilaine est née !

Le bulletin municipal l'évoquait en début d'année : Grand-Fougeray, La Dominelais, Saint Sulpice des Landes et Sainte-Anne sur Vilaine ont créé la SPL du Sud Vilaine au 1<sup>er</sup> mars 2018 pour gérer la crèche "Le Cheval à bascule" et l'accueil de loisirs pour les enfants du territoire.

Les formalités administratives sont nombreuses et ne sont pas toutes réglées, le Conseil Municipal devra ainsi prochainement se prononcer sur des conventions de service public. Cependant quelques décisions ont déjà été prises. Nadine Dréan, élue de Grand-Fougeray et Conseillère départementale en assume la Présidence, et Serge Legendre, Maire de Saint-Sulpice, la vice-présidence. Nous avons d'ores et déjà commencé à travailler sur les projets concernant le multi-accueil et l'ALSH, en privilégiant comme toujours la qualité du service, et l'efficacité financière.

## Maison du développement Grand-Fougeray

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h-12h

Les après-midi et mercredis sur rendez-vous : 02 99 08 44 80

Dans les locaux de l'ancienne Communauté de Communes du Grand-Fougeray sont réunis au sein de la maison du développement :

- le point accueil emploi
  - la mission locale qui est rattachée à l'antenne de Rennes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018
  - Permanences de la mission locale :  
Chaque lundi et  
1 vendredi sur 2  
Ces permanences s'adressent principalement aux jeunes de moins de 26 ans (recherche d'emploi, problème de logement...)
- Contact :  
Mme Gwenaëlle ANDRE  
Conseillère en insertion professionnelle  
06 20 49 57 90 pour la prise de rendez vous
- Permanence d'un architecte conseil assurée un samedi par mois.

Quant à l'extension de la maison du développement elle accueillera cet été l'office du tourisme.

## Réouverture début juin du restaurant-bar La Belle Vilaine !

Morgane et Laurent ont repris la gérance, ils vous attendent nombreux en bord de Vilaine

Contact :

La Belle Vilaine

Restaurant Bar La Hordrais 35390 Sainte Anne sur Vilaine 06.03.71.34.23

## RECENSEMENT

Tout jeune français **doit faire la démarche de se faire recenser** auprès de sa mairie, entre **le jour de ses 16 ans** et le dernier jour du 3ème mois qui suit celui de l'anniversaire. La mairie délivre alors une attestation de recensement : **Attention, il ne peut être délivré de duplicata, veuillez à soigneusement conserver l'original.**

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), il permet aussi son inscription d'office sur les listes électorales à ses 18 ans. **En cas d'absence de recensement**, le jeune ne peut participer à la JDC, en conséquence **il ne peut passer aucun concours ou examen** (incluant le permis de conduire) **avant l'âge de 25 ans**. Si les délais ont été dépassés il est toujours possible de régulariser la situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

## **Chers amis sportifs**

Dès la mi-juin, possibilité pour les habitants de Sainte Anne sur Vilaine de disposer de la salle des sports.

Renseignements auprès  
d'Arnaud GUYOT à la mairie

**Tél. :** 02.99.08.72.06

**Mail :**

accueil@sainte-anne-survilaine.com

## **A vos boîtes aux lettres**

Vous êtes un  
nouvel habitant  
dans un logement,  
une famille  
recomposée ou  
bien en  
colocation ?

Vous devez  
indiquer les  
différents noms  
de famille des  
habitants d'une  
même adresse sur  
la boîte aux lettres  
afin de faciliter la  
distribution du  
courrier et des  
colis.

## **Nomination employé stagiaire**

M. Arnaud GUYOT au poste d'agent d'accueil de la mairie a été nommé employé stagiaire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2018 en contrat de 32 heures/semaines.

D'autre part, nous accueillons également Louise RENOUX, stagiaire en formation

PREMICOL jusqu'à mi-juin.

## **Lutte contre le frelon asiatique**

Cette année encore, Bretagne Porte de Loire Communauté s'engage dans la lutte de ces frelons en finançant la destruction des nids.

Plus de renseignements sur le site de la communauté de communes :

<http://www.moyennevilaine-semnon.fr/module-Contenus-viewpub-tid-3-pid-153.html>

Contact FGDON 35 : 02 23 48 26 23

fevildec@fevildec.com

## **Intégration du bocage dans le PLUI**

Consultation du public du 1<sup>er</sup> mai au 30 juin 2018

Le public est invité à vérifier l'inventaire mené par Bretagne Porte de Loire Communauté et faire part de ses remarques.

Contacts : Bretagne porte de Loire Communauté

Cindy GAUTIER - technicienne bocage

02 99 43 07 43

breizhbocage@bretagneportede Loire.fr

## **L'accueil de jour du Centre Hospitalier de Grand Fougeray ouvre ses portes**

Le Samedi 23 Juin 2018

De 9h30 à 12h30

### **Qui est concerné ? A quoi ça sert ?**

L'accueil de jour va permettre, aux personnes, de 60 ans et plus atteinte de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée d'améliorer leur quotidien et de permettre à l'aidant de prendre du temps pour lui tout en sachant son proche en sécurité.

L'accueil de jour est un lieu basé sur la convivialité l'échange, les rencontres, que ce soit pour la personne accueillie, l'aidant, la famille...

### **Info pratique :**

L'accueil de jour est ouvert du lundi au vendredi de 10h à 17 h

Nous pouvons accueillir jusqu'à 6 personnes à la journée de 1 à 3 fois par semaine.

Pour plus de renseignement vous pouvez nous contacter au 02 99 08 80 80.

Mme Erard Isabelle – AMP - Référente de l'accueil de jour.

# A VOS AGENDAS ....

## Le Son des Fermages de retour !

Samedi 22 septembre 2018

2<sup>ème</sup> Edition

Entrée gratuite, sous chapiteau

Programmation :

Georges Folkwald (blues) – Hop Hop Hop Crew (balkans) – Octopus King (rock a billy) – Ginger Spankin (rock)

Restauration sur place

## Fête de la musique

Dimanche 24 juin 2018

Tous les musiciens et chanteurs professionnels ou amateurs de Sainte Anne sur Vilaine souhaitant partager leur passion en jouant le 24 juin à Sainte-Anne peuvent s'inscrire auprès de  
Kaëlig Frédéric : 06 80 06 19 82 ou Bernard Bonnafont : 02 99 08 38 74

### ATELIER DE THEATRE POUR ENFANTS

#### « GRAINES DE SCENE »

**Samedi 9 juin 2018 à 20 heures**

**Dimanche 10 juin 2018 à 15 heures**

Salle des fêtes de Sainte Anne sur Vilaine

Embarquez avec les enfants pour leur premier voyage.

Ils vous feront rencontrer...

des extra-terrestres !!!

**Des gourmands venus d'ailleurs**

Pièce en 1 acte d'Agnès Bouteilloux

**Le Père Noël Mickaël Jackson  
et les martiens**

Pièce en 1 acte et 10 scènes  
de Luc Boulanger

*Entrée libre*

*Vente de gâteaux et boissons à l'entracte*

### Classe 08

La journée de retrouvailles de la Classe 08 aura lieu

**le samedi 23 juin 2018 à 12h00**

à la salle des fêtes de Sainte Anne Sur Vilaine

Cette journée se terminera par une soirée dansante  
avec entrée libre.

### Véhicules anciens

**Le samedi 30 juin** aura lieu une concentration de véhicules anciens près de l'étang communal, organisée par les locataires du tertre d'Orgères.

Pensez dès maintenant à prévoir un moment de détente entre 11h30 et 15h afin d'admirer ces vestiges du passé et pouvoir discuter avec les propriétaires.

### Concours Maisons Fleuries Edition 2018

Organisé par les communes de La Dominelais, Grand-Fougeray, Saint-Sulpice-des-Landes et Sainte Anne sur Vilaine

Inscription  
avant le **12 juin 2018**  
auprès de votre mairie

### Semaine du sport

Du 9 au 16 juin

Ateliers - Séances découvertes

- **Samedi 9 juin** 10h-16h Terrain des sports à Saint-Sulpice-des-Landes
- **Samedi 16 juin** 14h-17h Bourg de Chanteloup

Des portes ouvertes auprès des différentes associations du territoire :

Arts du cirque, Aïkido, Badminton, Qi Gong, Modern jazz, Multisports, Basket-ball, Taekwondo, Circuit training, Tennis, Fitness, Tennis de table, Football, Tir à l'arc, Gym douce, Tryline danse en couple, Gym éveil, Handball, Hip-Hop, Judo, Volley, Yoga, Zumba

Vous êtes intéressés par une activité ? Venez directement assister et/ou participer à un créneau.

Plus d'information sur [bretagneportedealoire.fr](http://bretagneportedealoire.fr)

## ETAT CIVIL

### Naissances :

- Louka PAVOINE - 3, la Poterie - le 31/01/2018
- Launy PUDPIECE - 3, Leume - le 06/04/2018
- Garance GUIHAIRE - 2, la Grée Bouju - le 13/04/2018

### Baptêmes civiles :

- Elena GILBERT - 22, rue du Domaine du Moulin - le 14/04/18

### Décès :

- Georges BRIZARD 96 ans - 4, rue de la Libération le 17/01/18
- Claudine GAMELON 70 ans - 4, Les Rues le 19/02/18
- Claudine BOSSU (née JAUNASSE) 54 ans – 9, Les Rues le 02/03/2018
- Bernard DANIEL 83 ans - 24, la Pointais le 02/03/2018
- Cécile FERRE (née FONDIN) 94 ans -1, La Choltière le 30/04/2018

